



# Communiqué

Hiver 2023-2024

## Une chaleur un peu plus chère mais aussi plus verte

**La forte augmentation des coûts d’approvisionnement en gaz naturel en 2022 continue de peser sur les tarifs du gaz et du chauffage à distance des Services industriels de Lausanne (SiL). Ils augmenteront tous deux de 7,8% en moyenne dès le 1<sup>er</sup> octobre 2023. En parallèle, dès le 1<sup>er</sup> janvier 2024, la part de biogaz dans le gaz distribué par les SiL augmentera de 10 à 15%, comme prévu dans le Plan climat.**

### Gaz

Pour maintenir la stabilité des tarifs du gaz, la Ville de Lausanne poursuit une stratégie d’approvisionnement à moyen et long terme. Cela a permis de limiter fortement les hausses de tarifs l’année dernière, mais, en contrepartie, ne permet pas de répercuter la baisse récente sur les marchés internationaux dans les tarifs des SiL. En effet, la stabilisation des prix sur les marchés s’est fait à un niveau trois à quatre fois supérieur aux niveaux connus avant la guerre en Ukraine, ce qui contraint les SiL à augmenter les tarifs du gaz de 7,8% en moyenne. Ils s’établiront à 13,72 ct/kWh en moyenne, taxe CO<sub>2</sub> comprise. Pour un appartement consommant 8800 kWh/an, cette augmentation représente environ 80 francs par an TTC, et pour une villa (consommant 20’000 kWh/an), environ 180 francs par an TTC.

Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2024, le gaz lausannois sera plus écoresponsable, car la part de biogaz passera de 10 à 15%, conformément au Plan climat de la Municipalité qui prévoit d’augmenter progressivement la part de biogaz dans la fourniture, jusqu’à atteindre 100% de gaz renouvelable d’ici 2050.

### Chauffage à distance

Les tarifs du chauffage à distance (CAD) lausannois augmenteront également de 7.8% en moyenne à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2023, pour se fixer à 14,12 ct/kWh. En effet, le prix du gaz influence le tarif du chauffage à distance, celui-ci étant encore produit par du gaz naturel à hauteur de 39,2% (chiffres 2022). Pour un appartement de 80 m<sup>2</sup> (consommation de 8000 kWh/an) cette augmentation représente environ 88 francs par an TTC.

Par ailleurs, en accord avec le Plan Climat, d’importants moyens sont investis pour étendre le réseau de chauffage à distance et le rendre plus renouvelable, ce qui influe également sur sa tarification.

La Municipalité de Lausanne

**Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :**

- **Xavier Company, conseiller municipal en charge des Services industriels de Lausanne, tél. 021 315 82 00**
- **Enrique Wunderlin, responsable de la division approvisionnement des SiL, tél. 021 315 81 09.**

Plus d’infos sur [www.lausanne.ch/sil](http://www.lausanne.ch/sil)

Lausanne, le 30 août 2023